

ASSEMBLÉE NATIONALE26 février 2024

LOUER EN TOUTE CONFIANCE - (N° 2057)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par

M. Labaronne, M. Armand, M. Bothorel, Mme Bregeon, Mme Buffet, M. Descrozaille,
M. Girardin, M. Izard, M. Lavergne, Mme Le Peih, M. Maillard, Mme Le Meur, M. Marchive,
Mme Marsaud, M. Midy, M. Pacquot, M. Perrot, M. Travert, M. Vojetta et les membres du groupe
Renaissance

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 20, substituer aux mots :

« aux troisième et quatrième alinéas du »

le mot :

« au »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence (il n'y a pas 4 alinéas dans le A).